

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 40

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/06/2018

Réuni le : 05/07/2018

Sous la présidence de : Kathy Lavanche

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration donne son accord au principe d'adhésion à un groupement de commandes de fournitures de bureau et de papier mis en place par l'AGAPE 79.
Le CA autorise le chef d'établissement à signer cette convention.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lavanche

Prénom : Kathy

Signé le: 12/07/2018 10:28:15

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 41
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 19/06/2018
Réuni le : 05/07/2018
Sous la présidence de : Kathy Lavanche
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à BILBAO , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Séjour BILBAO du 26 au 28 septembre 2018 pour les classes de 3ème.
La participation demandée aux familles est de 100.00€.

Le principe de gratuité des accompagnateurs pour le séjour à BILBAO est adopté par le conseil d'administration à l'unanimité.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lavanche

Prénom : Kathy

Signé le: 12/07/2018 10:28:18

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 42
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 19/06/2018
Réuni le : 05/07/2018
Sous la présidence de : Kathy Lavanche
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :
DON FSE d'un montant de 1100.00€ pour le séjour à PARIS.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 43
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 19/06/2018
Réuni le : 05/07/2018
Sous la présidence de : Kathy Lavanche
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :
Don FSE d'un montant de 1100.00€ pour le séjour en ALLEMAGNE.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Charte des voyages et sorties du Collège de LEZAY

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 44

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/06/2018

Réuni le : 05/07/2018

Sous la présidence de : Kathy Lavanche

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte à l'unanimité la charte des voyages et sorties du Collège de LEZAY

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 5

Libellé de la délibération :

Le CA à l'unanimité adopte la charte des voyages et sorties du collège Jean Monnet de LEZAY

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lavanche

Prénom : Kathy

Signé le: 12/07/2018 10:28:27

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 45
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 19/06/2018
Réuni le : 05/07/2018
Sous la présidence de : Kathy Lavanche
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Don de la Mairie de Sepvret de 60.00€ (30.00€ par élève) pour le voyage en ALLEMAGNE versé au FSE du Collège.
Le FSE reverse cette somme au titre de la participation des familles.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lavanche

Prénom : Kathy

Signé le: 12/07/2018 10:28:30

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 46
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 19/06/2018
Réuni le : 05/07/2018
Sous la présidence de : Kathy Lavanche
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Don FSE d'un montant de 1000.00€ pour le séjour à BILBAO.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 47

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/06/2018

Réuni le : 05/07/2018

Sous la présidence de : Kathy Lavanche

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Séjour ALLEMAGNE du 23 au 27 avril 2018 : Convention de répartition entre le collège de Sauzé-Vaussais et le collège de Lezay de la subvention de la Direction des Patrimoines, de la Mémoire et des Archives (DPMA) du Ministère des Armées, d'un montant de 800.00€.

Le CA à l'unanimité adopte la répartition et autorise le chef d'établissement à signer la convention.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lavanche

Prénom : Kathy

Signé le: 12/07/2018 10:28:36

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 48

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/06/2018

Réuni le : 05/07/2018

Sous la présidence de : Kathy Lavanche

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration donne son accord au principe d'adhésion à un groupement de commandes de produits d'entretien mis en place par l'AGAPE 79.

Le CA autorise le chef d'établissement à signer cette convention.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lavanche

Prénom : Kathy

Signé le: 12/07/2018 10:28:39

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 49

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/06/2018

Réuni le : 05/07/2018

Sous la présidence de : Kathy Lavanche

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention de groupement comptable du Lycée Haut Val de Sèvre : A compter du 01 septembre, le Collège de la Crèche est rattaché au groupement comptable.

Le CA autorise à l'unanimité le chef d'établissement à signer la convention.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lavanche

Prénom : Kathy

Signé le: 12/07/2018 10:28:42

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Concessions de logements 2018-2019

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 50
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/06/2018

Réuni le : 05/07/2018

Sous la présidence de : Kathy Lavanche

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte à l'unanimité la répartition par logement.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

La répartition suivante est adoptée par le CA à l'unanimité des membres présents :

-Logement n°1 : M. GLOTIN (agent de maintenance)

-Logement n°2 : Le Chef d'Etablissement

-Logement n°3 est voté en convention d'occupation précaire.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lavanche

Prénom : Kathy

Signé le: 12/07/2018 10:28:46

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 51
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/06/2018

Réuni le : 05/07/2018

Sous la présidence de : Kathy Lavanche

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à LA ROCHELLE, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Séjour à la ROCHELLE : ce séjour est reconduit pour les classes de 4ème le 04 octobre 2018.
La participation demandée aux familles est de 5.00€.

Le principe de gratuité des accompagnateurs pour le séjour à la ROCHELLE est adopté par le conseil d'administration à l'unanimité.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lavanche

Prénom : Kathy

Signé le: 12/07/2018 10:28:48

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 52
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 19/06/2018
Réuni le : 05/07/2018
Sous la présidence de : Kathy Lavanche
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Don d'un montant de 434.29 € du Ministère de la Défense pour le séjour en ALLEMAGNE qui était partagé avec le Collège de Sauzé-Vaussais du 23 au 27 avril 2018.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lavanche

Prénom : Kathy

Signé le: 12/07/2018 10:28:51

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Organisation de la structure pédagogique

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 53
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 19/06/2018
Réuni le : 05/07/2018
Sous la présidence de : Kathy Lavanche
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du ,

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte l'organisation de la structure pédagogique définie

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Présentation et approbation de la structure pédagogique 2018-2019.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lavanche
Prénom : Kathy
Signé le: 12/07/2018 10:28:55

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro d'enregistrement :54

Année scolaire : 2017-2018

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, R.421-9, R.421-20
- la décision du conseil d'administration

1ère délibération du 05/03/2018 acte n°31

2ème délibération du acte n°

Le chef d'établissement procède à l'application de l'emploi de la dotation horaire globalisée de l'établissement pour l'année scolaire 2018/2019

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : crédits pédagogiques globalisés 2018

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 55
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 19/06/2018
Réuni le : 05/07/2018
Sous la présidence de : Kathy Lavanche
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Crédits pédagogiques globalisés 2018. La dotation est de 2900€, le reliquat 2017 est 2804.07€, soit un total de 5704.07€. La répartition proposée est : droits de reprographie : 367.95€, carnets de correspondance : 533.40€ et les manuels scolaires : 4802.72€

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lavanche
Prénom : Kathy
Signé le: 12/07/2018 10:29:08

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 56
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 19/06/2018
Réuni le : 05/07/2018
Sous la présidence de : Kathy Lavanche
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2018

Numéro de la DBM : 6

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

un prélèvement sur le fonds de roulement au profit du service SRH est proposé pour un montant de 12404.94€. 7404.94€ au titre de la participation du collège au financement du matériels de cuisine attribués en 2016 et 5000€ au profit du projet de l'achat d'un auvent devant l'entrée du self.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	2
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lavanche

Prénom : Kathy

Signé le: 12/07/2018 10:29:11

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 57
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 19/06/2018
Réuni le : 05/07/2018
Sous la présidence de : Kathy Lavanche
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

acceptation d'un reliquat de la subvention concernant le visio-enseignement de 2009 d'un montant de 945.75€.
Cette somme non réclamée peut être affectée. La proposition est faite pour l'affectation de ce reliquat au service
activités pédagogiques.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0